



Received: 16-08-2025
Accepted: 26-09-2025

International Journal of Advanced Multidisciplinary Research and Studies

ISSN: 2583-049X

Strategies for Resource Management and Financing of Socio-Community Development Initiatives in the Municipality of Ouake in the North-West of Benin

¹ Issa Binda, ² Ahonankpon Hubert Frédéric Gbaguidi, ³ Toussaint Vigninou

^{1,3} Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales (LEDUR), Université d'Abomey-Calavi, Bénin

² Unité de Recherche en Durabilité des Infrastructures et Services Urbains (UR DISUr), Laboratoire des Géosciences et Applications (LAGeA), Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques, Bénin

Corresponding Author: Issa Binda

Abstract

After a dozen years of implementing decentralization in Benin, local development actions remain timid because of the weak mobilization of financial resources. The overall objective of this research is to contribute to a better knowledge of the strategies for mobilizing own resources for the local development of the Municipality of Ouaké.

The methodological approach adopted consisted in the collection of quantitative and qualitative data. These are demographic data, planimetric data and socio-economic data from population surveys. These various data collected from 91 people were analyzed and processed in order to arrive at the results.

The results obtained show that the construction of socio-community infrastructures was made thanks to the financial and technical support of development partners and then the FADEC fund. The State, the Town Hall, the projects and the development associations of the municipality have financed the construction of several economic, socio-community

infrastructures and other local development initiatives. The local communities have also participated in the development thanks to individual actions and the resources mobilized within the cooperative groupings and the local workforce. However, it should be noted a low rate of mobilization of budgetary resources, the average of which is 41% from 2018 to 2022. The average recovery rate of the 22 types of resources available to the municipality of Ouaké is below 50%. This shows that the actors have difficulties in mobilizing the municipality's own resources. It was thus devoted to these two lines only, for the nine years considered, an amount of 376,967,075 CFA francs out of a total operating expenditure of 555,625,774 CFA francs, i.e. more than 67.84% of operating expenses. From 2014 to 2022, four main investment lines absorb 851,979,521 CFA francs out of the total estimated investments of 1,179,157,828 CFA francs, or more than 72.25% of all investments made.

Keywords: Municipality of Ouake, Resource Management, Local Development Financing, Citizen Participation

1. Introduction

Dans les pays occidentaux, l'évolution de la croissance macro-économique a engendré un processus d'exclusion d'individus et de territoires. Mais la prise de conscience des populations exclues a amené à une nouvelle approche de développement, celle qui a donné naissance au début des années 1970, au concept de développement local, dont l'objectif visé est de valoriser le niveau local, de vivifier les territoires délaissés et d'améliorer les conditions de vie des populations marginalisées (Akobi, 2009) ^[1]. Ainsi, le développement local a induit aux populations de nouveaux modes de gestion des affaires locales. Le thème « Développement local » est d'un usage courant pour montrer le rôle combien important de la communauté dans le processus de développement. Le développement local est en somme une possibilité de réduire l'emprise et les incidences de la pauvreté au sein des communautés décentralisées. Ce processus permet à plusieurs acteurs d'intérêts divergents ou convergents de se mobiliser et d'unir leur force pour un seul et unique but: le développement (Ogouwalé, 2002; Boko, 2005) ^[6, 3].

En Afrique, la crise économique et politique des années 1980, a conduit depuis 1990, une quarantaine de pays à opter pour la démocratie et la décentralisation afin d'améliorer la délivrance des services publics de base aux habitants (Compaoré, 2009) ^[5]. Au Bénin, les grandes orientations de la décentralisation ont été consacrées par la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant

constitution de la République du Bénin; cette loi pose le principe de la libre administration des collectivités territoriales en son article 151 (Bohonnou, 2012). Les premières lois sur la décentralisation, enregistrées depuis 1997, n'ont été promulguées qu'en 1999 et 2000. C'est donc, après plusieurs années d'hésitation, que le gouvernement a concrétisé, à partir de décembre 2002 et janvier 2003, sa volonté politique de mettre en œuvre la décentralisation à travers les premières élections locales et l'installation des conseillers à la tête des Communes (Thomas, 2013) [7].

En réalité, dans un contexte international où l'aide au développement se raréfie et se détourne de plus en plus des pays africains au profit des pays pauvres d'autres continents, il est d'une nécessité impérieuse que les dirigeants des Communes soient capables de mobiliser les ressources financières locales (Akobi, 2009 [1], cité par Sovi, 2016). En tout cas, l'approche du développement local exige que la priorité soit accordée aux ressources internes.

La décentralisation a souvent pour objectif la mobilisation de ressources publiques supplémentaires. L'accès à une meilleure information ou une plus grande transparence de l'utilisation des recettes collectées, grâce à la plus grande proximité du gouvernement, devrait favoriser la

mobilisation de ressources locales propres au niveau des collectivités décentralisées et donc renforcer le niveau des ressources publiques globales. Il est souvent plus facile au niveau local qu'au niveau central d'établir un lien entre la prestation de services publics locaux et des impôts locaux (Chambas, 2010) [4].

L'effectivité de la décentralisation dans la Commune de Ouaké, à l'instar des autres Communes du Bénin, a conféré aux autorités locales la mission de conduire le développement de leur localité. Ce résultat ne peut être atteint sans la participation des forces vives.

De ce fait, les communautés ont l'habitude de participer au financement des initiatives de développement de la Commune. La présente recherche s'intéresse à l'analyse des stratégies de gestion des ressources internes dans la Commune de Ouaké.

1.1 Secteur d'étude

La ville de Ouaké est l'une des quatre communes du département de la Donga, située entre 9°27' et 9°54' de latitude nord et 1°20' et 1°36' de longitude est. Elle couvre une superficie de 663 km² soit 0,5 % de la superficie nationale (Fig 1).

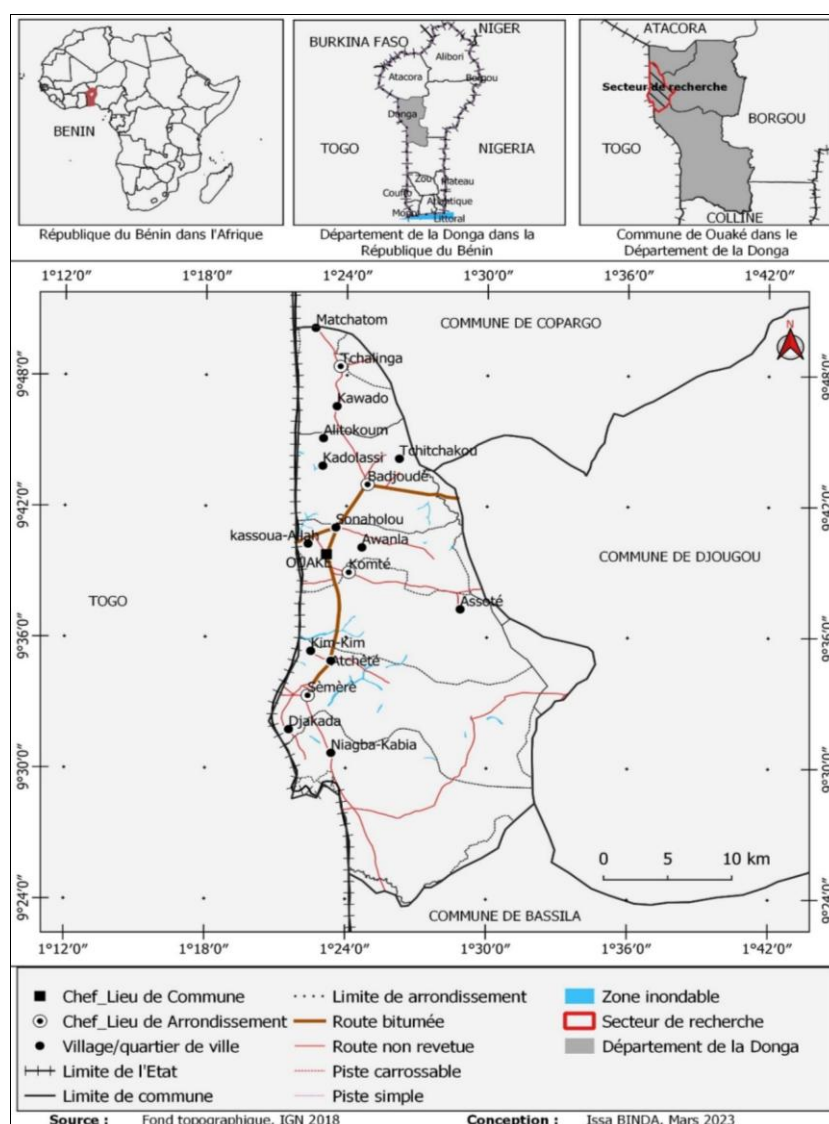


Fig 1: Situation géographique et administrative de la Commune de Ouaké

La Fig 1 montre que la ville de Ouaké est limitée au nord par la commune de Copargo, au sud par la commune de Bassila, à l'est par celle de Djougou et l'ouest par la République du Togo. Elle est composée de six (06) arrondissements et de soixante-et-un (61) villages et quartiers de ville.

■ Organisation administrative et gouvernance locale

La ville de Ouaké est subdivisée en six (06) arrondissements: Ouaké, Badjoudè, Komdé, Sèmèrè 1, Sèmèrè 2 et Tchalinga. Ces arrondissements comprennent 34 villages et dix quartiers de ville. L'administration locale comporte donc trois (3) niveaux: la commune, l'arrondissement, le village ou quartier de ville. Le village ou quartier est administré par un Chef de village ou de quartier, l'arrondissement par le Chef d'arrondissement et la commune par le conseil communal avec à sa tête le Maire.

L'administration communale dispose de services appuyés dans leurs missions par les services déconcentrés. En ce qui concerne la gouvernance locale, le Conseil Communal se réunit régulièrement. L'implication de la population dans la gestion du développement communal est manifeste à travers la participation de ses représentants à la gestion des micro-projets communautaires, des ressources naturelles et à l'élaboration du plan de développement communal. Les citoyens de la commune s'expriment, s'associent, mènent leurs activités civiles et politiques librement.

2. Données et méthodes

2.1 Données utilisées

Les données utilisées dans le cadre de cette recherche sont:

- les données démographiques de la Commune de Ouaké suivant les différents RGPH extraites des fichiers de l'INSAE. Ces données ont permis d'appréhender le poids démographique de chacun des six arrondissements. Elles ont permis de savoir l'évolution de la population, le nombre de ménages agricoles et de ménages intervenant dans d'autres activités génératrices de revenus dans la Commune de Ouaké;
- les données relatives aux budgets successifs de la Commune ainsi qu'à la progression des ressources mobilisées et celles dépensées dans la période allant de 2014 à 2022. Ces données ont été extraites des comptes administratifs et financiers de la mairie de Ouaké sur la période d'étude. Elles ont permis d'examiner les objectifs de développement poursuivis, les ressources recouvrées et les investissements effectués;
- des informations qualitatives obtenues lors des investigations auprès de divers acteurs et populations sur la mise en œuvre du PDC, la participation des populations aux actions de développement, leur disponibilité à payer les taxes et impôts et à participer aux initiatives de développement, les potentialités existantes et leur niveau de valorisation, l'implication des divers groupes sociaux dans la gestion communale, le niveau de mobilisation des ressources et les contraintes liées à la mobilisation de ressources. Ces données ont permis d'appréhender la perception des uns et des autres du développement local de Ouaké, de la mobilisation des ressources locales propres et des perspectives existantes. Ces différentes données sont collectées grâce à l'utilisation de méthodes appropriées.

2.2 Méthodes utilisées

2.2.1 Travaux de terrain

L'échantillonnage est basé sur un choix raisonné dont les critères de l'INStAD sont pour ce qui concerne les arrondissements choisis, un poids démographique important et des attraits urbains (traversée de voie bitumée et infrastructures administratives). S'agissant des personnes interviewées (membres du conseil communal, Chefs de village et de quartier de ville, membres des structures chargées de la mobilisation des ressources, personnel de la Mairie, acteurs économiques et membres d'organisations socioprofessionnelles (OSC).

Sur la base desdits critères et compte tenu de la diversité des informations recherchées, il a été identifié comme population d'étude, cinq groupes cibles.

L'échantillonnage a donc été constitué en fonction de la taille de chaque groupe-cible; il est réparti comme l'indique le Tableau I suivant les six arrondissements dans lesquels se sont déroulées les investigations.

Tableau I: Structure de l'échantillon

Groupes cibles	Effectif enquêté
Membres du conseil communal	9
Structures en charge de la mobilisation des ressources	2
Personnel / Chefs service de la Mairie	10
Chefs de village et de quartier de ville (CV et CQ)	25
Acteurs économiques et membres d'organisation socioprofessionnelle	45
Total	91

Source: INStAD 2013 et Travaux de recherche

Au total, un effectif de 91 personnes au niveau de quatre arrondissements (Badjoudè, Ouaké, Sèmèrè-2, Tchalinga), a été pris en compte dont 09 conseillers communaux, 02 responsables de structure en charge de la mobilisation des ressources, 10 chefs de service de la mairie, 25 chefs de village et de quartier de ville puis 45 acteurs économiques et responsables d'organisations socio-professionnelles.

2.2.2 Méthodes de traitement des données

Plusieurs étapes ont été nécessaires pour aboutir à l'exploitation des données recueillies.

D'abord, il a été procédé au nettoyage des données qualitatives obtenues auprès des personnes interrogées, à la codification des fiches d'enquêtes valides puis à leur dépouillement en vue de constituer une base de données. Les informations ou perceptions recueillies ont été saisies dans une maquette du logiciel Access et traitées avec le tableur Excel pour générer par grappes, les variables de vérification des hypothèses énoncées. Aussi, les enregistrements des entretiens réalisés avec les différents acteurs ont-ils été écoutés et les perceptions synthétisées suivant les sous-thèmes: mobilisation des ressources propres; difficultés des structures chargées de la mobilisation des ressources; participation des populations au développement; mise en œuvre du PDC; promotion de l'économie locale; potentialités locales à valoriser.

Ensuite, les informations documentaires sur le PDC, les statistiques sur des ressources financières mobilisées dans le temps et leur gestion ont été exploitées en terme quantitatif. Des extraits de ces différents documents ont été faits et

traités avec les logiciels Word 2010 puis Excel 2010 pour la réalisation des tableaux, et figures afin de vérifier ou de conforter les perceptions issues des enquêtes. Ainsi, les données traitées ont permis d'obtenir des résultats qui ont été analysés.

3. Résultats

Il est question d'une part, de l'analyse de l'utilisation qui est faite des ressources mobilisées et d'autre part, de l'appréciation de la capacité de la Commune de Ouaké à

financer son plan de développement local (PDC).

3.1 Gestion des ressources financières mobilisées

Les chiffres relatifs aux ressources de fonctionnement et à celles d'investissement sont passés à l'analyse.

3.1.1 Dépenses de fonctionnement

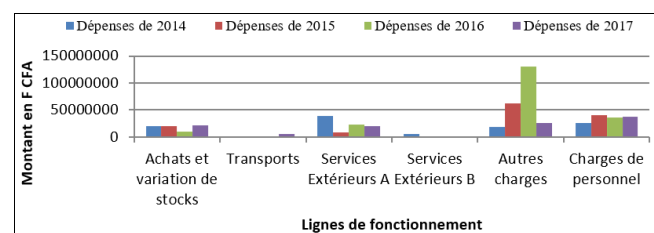
Les dépenses consacrées au fonctionnement sont ici appréciées par rapport aux recettes mobilisées à cet effet. Le Tableau II fait le point des montants enregistrés aux titres des recettes puis des dépenses de fonctionnement.

Tableau II: Dépenses de fonctionnement de 2014 à 2022

	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020		2021		2022	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	montant	%
Recettes de fonctionnement	90549994	58,82	181915604	51,17	166674607	52,79	107394419	44,89	112 696 290	61,94	141 906 879	73,38	139 765 197	65,12	289 284 035	87,5	248 447 166	55,05
Dépenses de fonctionnement	109740608	71,29	132553737	37,29	200058091	63,37	113273338	47,35	98 232 050	56,58	93 612 160	49,19	143 869 595	67,03	100 381 038		247 065 247	54,75
Solde	-19190614		49361867		-33383484		-5878919		14 464 240		48 294 712		-4 104 398		188 902 997		1 381 919	
Recettes propres	54360493	39,27	74931579	69,65	66199264	61,12	62714821	55,83										

Source: Comptes administratifs 2014-2022, mairie de Ouaké 2023

De l'analyse du Tableau II, il ressort que la Commune de Ouaké entre 2014 et 2022 a toujours eu un solde déficitaire sauf en 2015. Ainsi, les recettes de 2014 à 2022 sont entièrement consacrées aux dépenses de fonctionnement. Les grandes lignes de ces dépenses de fonctionnement sont mises en évidence par la Fig 2 ci-après.



Source: Comptes administratifs 2014-2017, mairie de Ouaké 2023

Fig 2: Evolution des dépenses de fonctionnement par grandes lignes consommatrices

A la lecture de cette Fig 2, il apparaît que sur les trois années successives, les dépenses de fonctionnement les plus importantes sont relatives aux charges du personnel et à autres charges (indemnités, frais de missions et de formation du maire, adjoints au maire et des conseillers). Il a été ainsi consacré à ces deux lignes uniquement, pour les neuf années considérées, un montant de 376 967 075 F CFA sur une dépense totale de fonctionnement de 555 625 774 F CFA soit plus de 67,84 % des dépenses de fonctionnement. Cette situation peut donc expliquer le faible niveau de développement de la Commune, car cette proportion paraît trop lourde pour une Commune à faibles ressources comme Ouaké.

3.1.2 Dépenses d'investissement

Le Tableau III met en évidence les dépenses d'investissement effectuées par rapport aux ressources mobilisées et leur progression dans le temps.

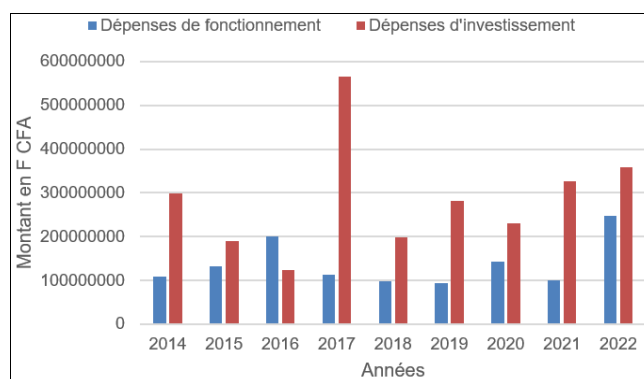
Tableau III: Dépenses d'investissement de 2014 à 2022

	2014		2015		2016		2017		2018		2019		2020		2021		2022	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Recettes d'investissement	277604425	38,40	353167845	60,44	214047888	24,74	296463962	30,87	381 233 249	116,50	390 929 039	111,36	321 729 014	47,53	216 202 540	25,26	241 212 535	25,60
Dépenses d'investissement	298392052	41,27	190320657	32,57	124264665	14,37	566180454	58,96	198 151 330	24,75	280 788 159	36,91	231 035 848	34,13	326 910 380	38,20	358 311 197	38,02
Solde	-20787627		162847188		89783223		-269716492		183 081 919		50 140 880		90 693 166		-110 707 840		-117 098 662	

Source: Comptes administratifs 2014-2022, mairie de Ouaké 2023

De l'examen du Tableau III, on retient que les investissements les plus élevés ont été réalisés en 2014 et en 2017. Durant ces deux années, les dépenses d'investissement sont au-dessus des recettes d'investissement mobilisées. Cependant, en 2015 et en 2016

les investissements sont en dessous des recettes faites avec des soldes respectifs de 162 847 188 et 89 783 223 F CFA. La comparaison de ces dépenses d'investissement à celles de fonctionnement est illustrée par la Fig 3.



Source: Comptes administratifs 2014-2022, mairie de Ouaké 2023

Fig 3: Progression des dépenses de fonctionnement et d'investissement

L'analyse de la Fig 3 permet de dire que, dans leur progression annuelle, les dépenses d'investissement sont supérieures aux dépenses de fonctionnement. Exception a été faite en 2016 où la situation s'est inversée. En effet, au cours de cette année, le compte administratif a dégagé un solde globalement excédentaire dont le résultat de la section de fonctionnement est déficitaire et celui de la section investissement est excédentaire. Le résultat déficitaire de la section de fonctionnement s'explique par la consommation à moitié de la subvention du PSDCC 2015 d'un montant de quatre-vingt millions (80 000 000) Francs CFA; l'autre moitié étant consommée en 2016. Le résultat excédentaire de la section d'investissement s'explique par le fait que les

fonds FADeC non affectés reçus en BTR au titre de l'année 2016 d'un montant de cent seize millions deux cent trente mille trois cent quatre-vingt-cinq (116 230 385) francs CFA ont été destinés pour l'essentiel au projet de construction des bureaux de l'hôtel de ville de la commune; projet dont le démarrage des travaux n'a été effectif qu'en janvier 2017. C'est une tendance qui semble favorable à l'amélioration des conditions de vie ou des services à offrir aux populations.

Néanmoins, seul, l'examen du détail desdites dépenses peut convaincre de ce que ces investissements ont été effectués ou non sur les besoins de développement local. Le Tableau IV permet de mieux cerner ces détails.

Tableau IV: Détail des dépenses d'investissement

Domaines d'investissement	Dépenses d'investissement									
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
Charges à étaler	2997200	0	440000	440000						
Frais de recherche et développement	2760000	7225000	4273134	20368000	14 322 439	16 884 821	7 434 697	43 184 457		
Logiciel	0	590000	0	0	0	0	0	0	0	
Bâtiments administratifs	13 414 990	0	12 275 892	333 012 218	42 690 205	73 710 495	36 109 622	45 631 500	24 588 118	
Bâtiments sanitaires	61 260 078	11 463 181	42 109 182	34 755 212	70 737 537	88 433 375	32 066 324	24 815	58 547 391	
Bâtiments commerciaux	62 825 845	51 466 232	0	15 100 229	17 958 438	13 820 602	14 023 946	27 045 638	1 295 000	
Voies de terre	71230898	17466041	5331281	0	29 015 492	17 958 438	22 217 748	0	30 465 830	0
Réseaux d'adduction d'eau	11732390	0	0	44883837	1 620 000	0	10 695 670	0		
Autres installations et agencements	4000000	2192060	22945100	275000	182 626 891	258 850 860	193 483 486	233 031 863	217 821 823	
Bâtiments scolaires	54 155 136	89 747 323	36 752 076	33 641 927	0	35 130 171	92 587 725	19 904 280	55 470 563	
Réseaux d'électrification	244685	0	0	6579408	20 605 219	0		0		
Matériel de voirie	4499930	0	0	0	29 015 492					
Matériel de bureau	950000	0	0	0	775 000	1 686 810	30 117 625			
Matériel informatique	957700	1327900	138000	0	427 000	1 325 000	885 000		14 928 000	
Mobilier de bureau	7363200	8842920	0	0	0	0	0	0	69 742 500	
Total des dépenses d'investissement	298392052	190320657	124264665	566180454	198 151 330	280 788 159	231 035 848	326 910 380	358 311 197	

Source: Comptes administratifs 2014-2022, mairie de Ouaké 2023

Il ressort de l'analyse du Tableau IV, que les dépenses sont principalement investies dans les bâtiments administratifs, sanitaires, commerciaux et scolaires (construction de bureaux d'arrondissements, de l'hôtel de ville, des écoles et de boutiques au marché), l'entretien des voies, l'aménagement des pistes rurales, des recherches ou études commanditées.

De 2014 à 2022, quatre principales lignes d'investissement absorbent à elles seules 1 577 168 148F CFA sur le total des investissements évalué à 2 574 354 742 FCFA, soit plus de 61,26 % de l'ensemble des investissements effectués. Il s'agit de la construction d'infrastructures et des achats (de services et de matériels). La photo 1 présente le nouveau bâtiment de la mairie de Ouaké.



Prise de vue: Binda, Octobre 2022

Photo 1: Nouveau bâtiment de la mairie de Ouaké

Ce bâtiment, réalisé à un montant de trois cent trente-sept millions neuf cent trente-quatre mille cinq cent quatre-vingt-huit (337 934 588) francs CFA, est le fruit de trois années d'accumulation des fonds FADeC non affecté sans compter les frais d'études qui ont coûté une somme de dix-neuf millions trois cent cinquante mille (19 350 000) francs CFA. Aussi, la commune de Ouaké s'est-elle investie dans la construction des infrastructures marchandes (planche 1)



Prise de vue: Binda, Octobre 2022

Planche 1: Boutiques construits aux marchés Yalla de Badjoudé (à gauche) et de Kassoua-Allah (à droite)

L'observation de la planche 1 permet de constater des boutiques dont la construction a été financée par le fond FADeC 2013 et le PSDCC 2015.

Selon le responsable du programme, les communautés ont offert une souscription financière de 800 000 en espèces et apporté des madriers pour le tôleage, des gravillons, du sable et de l'eau pour les travaux de dallage. Leur contribution a été évalué à 1 500 000 francs CFA soit 10 % du financement total. Ces infrastructures permettent d'accroître les recettes budgétaires à travers les droits de place versés à la mairie. En plus, ces hangars, boutiques et magasins assurent l'écoulement des produits et constituent des abris contre les intempéries pouvant contribuer à la détérioration des produits commercialisés.

De même, certains modules de classe ont été construits à l'aide de l'Etat à travers le fond FADeC. La planche 2 illustre quelques réalisations dans la Commune de Ouaké.



Prises de vue: Binda, Octobre 2022

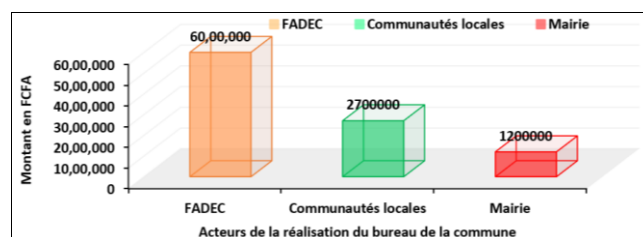
Planche 2: Modules trois classes à Talinta (à gauche) et à Wakité (à droite)

Pour assurer l'éducation primaire des élèves, la mairie de Ouaké réalise des infrastructures éducatives chaque année dans tous les arrondissements de la Commune. Ces salles de classes ont été réalisées grâce à l'appui du fond FADeC et du PSDCC afin de pallier aux manques en infrastructures scolaires. Elles permettent aux élèves de travailler dans de très bonne condition et de produire de meilleurs résultats.

3.2 Stratégie de Financement des équipements administratifs

Les ouvrages administratifs réalisés dans le secteur de l'étude témoignent des efforts réalisés dans l'administration locale. Outre les TDL, la participation communautaire se

résume plus souvent à l'octroi de terrain et de la main d'œuvre. La Fig 4 présente la part de chaque acteur dans le financement du bureau de la mairie de Ouaké.



Source: Enquêtes de terrain, juillet 2023

Fig 4: Contribution des acteurs dans la réalisation du bureau de la commune de Ouaké

L'analyse de la Fig 4 montre que le fonds FADeC a contribué à hauteur de 61 % contre 27 % pour les communautés à la base et 12 % pour la Mairie de Ouaké. Les planches 3 et 4 montrent la réalisation des équipements administratifs dans la commune de Ouaké.



Planche 3: Construction d'une cuisine à la résidence du maire de Ouaké (photo 1) Réception provisoire du logement de l'infirmier au centre de santé de kassoua (photo 2)



Planche 4: Réception provisoire du logement de la sage -femme de la maternité de Kassoua (photo 1) Fourniture et pose du portail à la résidence du Maire (photo 2)

Il est utile de rappeler que les équipements administratifs de la commune de Ouaké sont composés de: la section communale de l'ATDA, 4 ASF, 1 bureau de l'ATDA, les bureaux d'arrondissement, la CLCAM, un GUPS, un service auxiliaire des impôts, la douane, l'ESOP, l'infrastructure météorologique, la mairie de Ouaké, l'ONG SIA N'SON FM, la police frontalière Police républicaine la poste, la recette perception, la SONEB, le tribunal de réconciliation. L'accès géographique aux services administratifs est plus facile aux chefs-lieux des arrondissements de Ouaké qui regroupent la plupart des services. Par contre tous les autres villages ont un accès géographique difficile en dehors des services liés aux bureaux d'arrondissement.

3.3 Financement des infrastructures et autres initiatives de développement local

La réalisation des infrastructures scolaires a été faite grâce aux soutiens financier et technique des partenaires au développement. L'Etat, la Mairie, les projets et les associations de développement des arrondissements ont

financé la construction de huit (16) modules de classes dans quatre (6) villages de la commune. Les infrastructures scolaires construites sont toutes équipées et composées d'un module de trois classes, d'un bureau et d'un magasin. Courant la période 2012-2017, au total, dix (10) modules de trois classes plus magasin ont été construits pour un montant approximatif de 255 000 000 F CFA dont environ 242 000 000 F CFA ont été déboursé par le PNDCC et 12 750 000 F CFA par les communautés à la base. Ces différentes infrastructures sont accompagnées de latrines à trois (3) ou quatre (4) cabines dont le montant varie entre 2 482 850 F CFA et 2 575 570 F CFA selon le promoteur. Les modules de trois classes ont été construits dans les établissements primaires et secondaires publics. Il faut noter que le financement de réalisation des modules de classes impliquant à la fois la mairie, les PTF et la population est bien développé dans le secteur de recherche (planche 23).



Prise de vues: I. Binda, septembre 2023

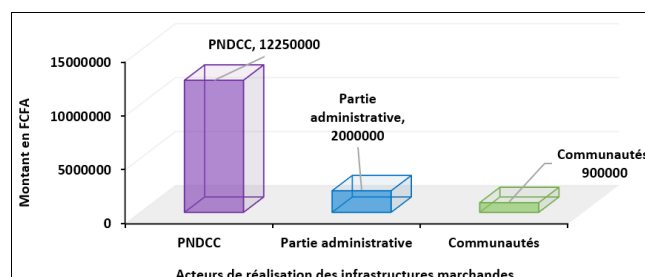
Planche 5: vue d'un module de deux salles de classes plus latrines à l'EM Koukoulounda

La construction de ce module de deux salles de classes plus bureau et magasin et un module de latrine à quatre cabines a nécessité la mobilisation d'une somme de vingt-neuf millions (29 000 000) de francs FCA. L'apport de la population du quartier de ville de Koukoulounda a consisté outre la mise à disposition de la parcelle, aux travaux de terrassement, de fouille et de remblai. La mairie a contribué sur fond propre d'un montant de deux millions (2 000 000) de francs FCA. Le reste des fonds nécessaire a été mobilisé par l'ONG Actions de Solidarité auprès de ses partenaires. Plusieurs infrastructures socio-communautaires ont été construites sur le modèle de financement.

En somme, les stratégies endogènes de financement des infrastructures et équipements scolaires se résument aux dons (bâtiment, parcelle), aux apports de matériaux de construction comme l'eau, le sable et le gravier... Il faut noter qu'il a été difficile d'évaluer la part de chaque acteur en raison de non disponibilité des chiffres sur la réalisation de certains établissements scolaires comme les modules de trois classes construits. Les différentes infrastructures marchandes constituent une source de mobilisation de ressources à travers les taxes. La réalisation des équipements qui date d'une période très récente (2014) a été essentiellement l'œuvre des autorités locales, des PTF et des communautés à la base.

En dehors de ces hangars modernes, les communautés ont eu à installer des hangars et des boutiques de fortune sur fonds propres dans le marché. Ces ouvrages, évalués à un montant approximatif de 900 000 F CFA constitue la quote-part des communautés à la promotion des infrastructures et équipements marchands. Mieux, elles paient les taxes (en moyenne 125 F CFA) imposées par les autorités administratives à chaque jour du marché; ce qui permet

d'abonder les caisses de la Mairie. La Fig 5 présente la contribution des acteurs dans le financement des ouvrages marchands.



Source des données: Mairie de Ouaké, PNDCC et enquêtes de terrain, juillet 2023

Fig 5: Contribution des différents acteurs à la réalisation des infrastructures marchandes

L'analyse de la Fig 5 révèle que le PNDCC a contribué le plus (81 %) à la construction des infrastructures marchandes. Il est suivi par la Partie administrative (13 %). Les communautés locales ont participé à hauteur de 6 % grâce aux actions individuelles et aux ressources mobilisées au sein des groupements coopératifs et de la main d'œuvre locale. En réalité la contribution des populations à la base pourrait être estimée à plus de 6 % puisque c'est grâce aux taxes qu'elles payent les jours du marché que les autorités administratives arrivent à dégager des fonds pour financer les initiatives de développement.

Dans le souci de fournir de l'eau potable aux communautés à la base, les partenaires au développement ont financé la construction des ouvrages hydrauliques. En somme, les différents acteurs ont apporté leur contribution au financement et à la réalisation des infrastructures sociocommunautaires dans la commune de Ouaké. Les parts de financement estimées ont été fondées sur les données et informations recueillies sur le terrain auprès des agents de développement local et des populations rurales. La durabilité et la pérennisation des initiatives de développement restent fortement tributaires du mode de gestion des infrastructures sociocommunautaires.

3.4 Stratégie de financement du PDC de Ouaké

Le financement du PDC requiert le développement de stratégies de mobilisation de ressources financières. Les stratégies à développer porteront sur le renforcement de la mobilisation des ressources financières locales à travers une bonne définition de l'assiette fiscale, l'application de la loi sur la Taxe de Développement Local (TDL), les ressources domaniales, le développement de partenariats avec les partenaires techniques et financiers et avec le secteur privé. Pour financer les réalisations prévues dans le PDC (2018-2022), la Commune aura recours à plusieurs sources de financement à savoir:

- Le financement par la Commune sur la base des recettes fiscales et celles provenant de l'exploitation des équipements marchands, de la mise en exploitation des ressources naturelles et de la taxe de développement local;
- Le financement communautaire sous forme de contrepartie ou contribution de la population en tant que bénéficiaires/usagers de diverses infrastructures économiques ou sociocommunautaires;

- La contribution des organisations de la société civile intervenant dans la commune (ONG, associations de développement, projets nationaux de développement, etc.);
- Les fonds provenant du budget national (appui de l'Etat): le fonds FADeC; la coopération intercommunale; la coopération décentralisée; l'appui financier des partenaires au développement; l'emprunt au besoin.

Par ailleurs, la Commune de Ouaké jouit d'une position géographique favorable au développement des activités économiques. Mais, la mise à profit de ces atouts dépend fortement de la dynamisation du secteur agricole et de l'état des voies et pistes desservant la Commune. C'est pourquoi, un accent particulier est mis sur le développement des secteurs économiques afin de donner un coup de pouce à l'économie locale.

❖ Recettes de transfert d'investissement

La mise en œuvre du FADeC à partir de 2008, a permis à la Commune de bénéficier de l'Etat central des fonds de développement des Communes. Cela a fait augmenter la capacité d'investissement de la Commune. Ces dernières années, ces recettes de transferts d'investissement sont évaluées à deux cent quatorze millions (214 000 000) de F CFA en 2016. Si la tendance à l'augmentation de ces recettes se poursuit, on peut projeter la mobilisation des recettes de transfert à deux cent vingt millions (220 000 000) F CFA par an.

❖ Recettes propres

En tenant compte de la simulation du potentiel de la fiscalité locale et de l'option moyenne, la Commune peut faire des recettes propres d'au moins cent millions (100 000 000) F CFA au moins par an. En effet, les recettes propres de la commune de Ouaké ont connu de 2020 à 2024 une évolution moyenne annuelle de 12,15%. Cette augmentation est due à la stratégie de mobilisation des ressources mise en place par les autorités impliquant les élus locaux, la société civile et le personnel. Grâce à l'appui apporté aux agents collecteurs des droits de places dans les différents marchés, le taux de mobilisation des ressources propres s'est nettement amélioré.

De même, les recettes des subventions et les recettes partagées entre l'Etat et la commune ont une évolution moyenne annuelle de 40,88% de 2020 à 2021. Ces recettes issues du budget de l'Etat ont connu une baisse en 2022. De 2023 à 2024, elles ont connu une hausse qui s'explique par la subvention liée à l'appui à la réforme du secteur de la décentralisation et la mise en œuvre du projet de Cohésion Sociale (COSO). Ces recettes peuvent également contribuer au financement du PDC. Ces ressources se présentent dans le Tableau V.

Tableau V : Évolution des ressources propres et des fonds à transférer au cours des quatre prochaines années

Années	Ressources propres	Subvention de l'Etat
2025	123 396 907	519 160 149
2026	125 864 845	478 891 342
2027	128 382 142	481 467 254
2028	130 949 784	488 035 831

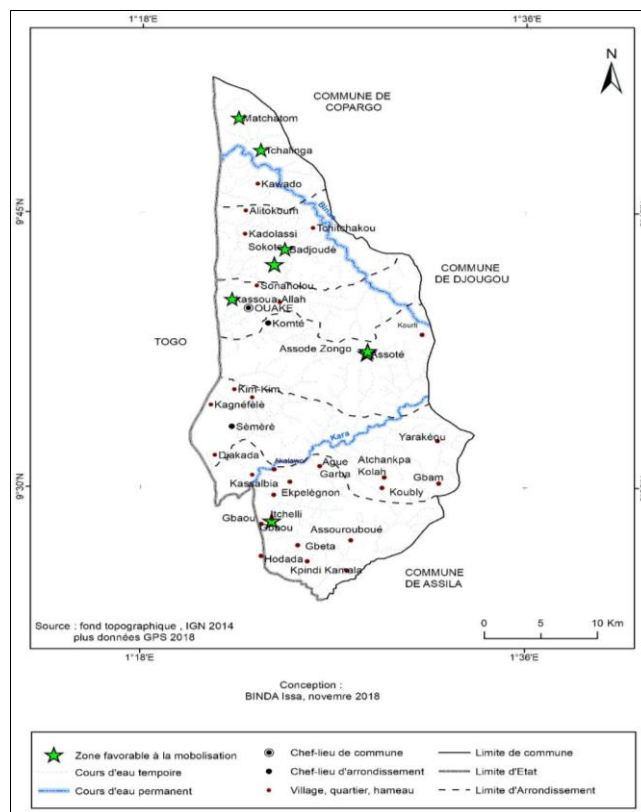
Source: Compte administratif et Projection des recettes de la commune de Ouaké 2024

Au total, la Commune peut mobiliser des ressources non négligeables pour le financement du PDC si l'on choisit

l'option moyenne des scénarii présentés plus haut. Cela ne pourra être possible que si le plan stratégique de recouvrement des ressources propres est élaboré et mis en œuvre avec la participation de tous les acteurs.

❖ Capacité d'investissement de la Commune

La capacité d'investissements de la Commune de Ouaké a évolué de 50,55 % en 2011 à 57,43 % en 2013 avant de chuter à 41,98 % en 2014 et remonter à 56,93 % en 2015. Les recettes d'investissements sont passées de 271 908 129 FCFA en 2011 à 375 115 872 FCFA en 2013 puis à 535 083 449 FCFA en 2015, avec une moyenne de 368 176 334 FCFA sur la période. Cette moyenne pourrait s'améliorer d'année en année. La Fig 6 présente les zones favorables à la mobilisation des ressources dans la Commune de Ouaké.



Source: Travaux de terrain, Octobre 2022

Fig 6: Zones favorables à la mobilisation des ressources

L'analyse de la Fig 6 permet de dire, les marchés sont les principales sources de mobilisation des ressources propres à la Commune. Ainsi, en termes de poids fiscal, ce sont les marchés de Kassouah-Allah, Matchatom, Badjoudè, Gbaou qui sont les premiers pourvoyeurs de ressources pour la Commune.

Avec l'application de la CDL et de la délégation des marchés et infrastructures marchandes, les recettes fiscales vont s'améliorer et accroître la capacité d'autofinancement de la commune. Aussi, le financement du développement se fera-t-elle avec l'appui des partenaires techniques et financiers, les ONG et la coopération décentralisée.

4. Conclusion

Au terme de cette recherche, il est à retenir que, les dépenses de fonctionnement les plus importantes sont relatives aux charges du personnel et à autres charges (indemnités, frais de missions et de formation du maire, adjoints au maire et des conseillers etc). Il a été ainsi consacré à ces deux lignes

uniquement, pour les neuf années considérées, un montant de 376 967 075 F CFA sur une dépense totale de fonctionnement de 555 625 774 F CFA soit plus de 67,84 % des dépenses de fonctionnement. De 2014 à 2022, quatre principales lignes d'investissement absorbent 851 979 521 F CFA sur le total des investissements évalué de 1 179 157 828 F CFA, soit plus de 72,25 % de l'ensemble des investissements effectués. Il s'agit de la construction d'infrastructures et des achats (de services et de matériels). Mais, le développement de la Commune de Ouaké se heurte à des obstacles qui, s'expliquent pour la plupart, par les difficultés de mobilisation des ressources qui handicapent la construction des infrastructures.

5. Références

1. Akobi IK. Comment promouvoir le développement dans le contexte de la décentralisation au Bénin? La problématique d'articulation des dynamiques institutionnelle et sociale, guide d'acteur pour comprendre et mieux agir. Cotonou: Ruisseaux d'Afrique, 2009, p494.
2. Bako-Arifari N. Politique locale et stratégies de mobilisation de ressources financières à l'échelle communale au Bénin. Série: Décentralisation et gouvernance locale. Bulletin. 2004; 357:16-44.
3. Boko J. Forum des organisations de la société civile de la commune de Houéyogbé, rapport de forum, 2005, p29.
4. Chambas G. Mobiliser des ressources locales en Afrique subsaharienne. Paris: Economica, 2010, p308.
5. Compaoré D. Le rendement actuel et potentiel de la fiscalité des Communes: Cas de Burkina-Faso, 2009, p23.
6. Ogouwale E. Stratégies endogènes de financement et de gestion du développement local dans l'Arrondissement de Kilibo. Mémoire de Maîtrise professionnelle de Géographie, Option Développement local à l'Université d'Abomey-Calavi, 2002, p80.
7. Thomas O. Politiques publiques de décentralisation. Cotonou: CHIRSTON Editions, 2013, p146.